

Acte de naissance d'Augustine DESCAMPS [39].

L'an mil huit cent vingt-neuf, le seize décembre à deux heures après midi, par-devant nous (...) est comparu Joseph DESCAMPS, journalier, âgé de vingt-deux ans, domicilié à Péruwelz, en la rue de Sondeville, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a déclaré être né de lui, aujourd'hui six heures du matin, se reconnaissant pour être le père de cette enfant, et l'avoir eu de Florence LAVIGNE, journalière, âgée de vingt-deux ans, domiciliée au même lieu au hameau de Bonsecours, laquelle enfant est née au domicile de sa mère et à laquelle il a déclaré vouloir donner le prénom d'Augustine, en présence de Augustin Carrivez (père), sans profession, cinquante-quatre ans, et Arman Pouille, cabaretier, vingt-quatre ans, domiciliés au dit Péruwelz. (le père ne sait pas signer, ce sont les mêmes témoins pour toutes les naissances)